

ANNEXE FONDS INTERSYNDICAL DES SECTEURS DE LA REGION WALLONNE

SECTEURS AMBULATOIRES

Demande de prime syndicale

Exercice 20.. – payable en 20..

Ce formulaire est délivré dans le cadre du paiement de la prime syndicale au personnel des secteurs NON MARCHAND dépendant de la Région Wallonne. Les employeurs doivent distribuer ce formulaire complété par lui pour sa partie, avec la fiche de paie de janvier. Les travailleurs syndiqués doivent retourner ce formulaire complété à leur organisation syndicale pour fin avril au plus tard, par courrier postal ou support électronique.

A COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

Cachet de l'employeur.

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE :

N° ONSS :

IDENTIFICATION DU TRAVAILLEUR

NOM, Prénom

ADRESSE :

PERIODE D'OCCUPATION :

FRACTION D'OCCUPATION : / 38

Je coche dans la liste jointe le secteur dont l'employeur relève

Je certifie les informations communiquées sincères et complètes

Signature de l'employeur ou de son représentant

A COMPLETER PAR LE TRAVAILLEUR

Adresse électronique :

ORGANISATION SYNDICALE :

N° D’AFFILIATION :

DATE D’AFFILIATION :

N° DE COMPTE POUR REMBOURSEMENT :/...../.....

COTISATION SYNDICALE : Temps plein Temps partiel

Je certifie la présente sincère et complète.

Date :

Signature :

En vue de protéger la vie privée, les nouvelles règles européennes relatives au règlement général sur la protection des données (RGPD - Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen) sont respectées. Les informations transmises sur le présent formulaire ne peuvent être utilisées que dans le cadre du traitement de la Prime syndicale. Le soussigné donne son consentement formel à cette utilisation.

SECTEURS DE LA REGION WALLONNE COUVERTS PAR LA PRIME SYNDICALE CORRESPONDANT A CE FORMULAIRE

Prière de cocher ci-dessous le secteur dont vous dépendez :

- services de santé mentale,
- centres de planning et de consultations familiales et conjugales,
- centres de service social,
- centres de coordination de soins et services à domicile,
- centres de télé-accueil,
- services d'aide aux justiciables / partenaires apportant de l'aide aux justiciables
- espaces-rencontres,
- services d'insertion sociale,
- associations de santé intégrée,
- associations spécialisées en assuétudes.